LA CGT SA FORCE C'EST VOUS

SYNDIQUEZ-VOUS !

MODÈLE VIVANT, C'EST…

- Poser dans le cadre des arts visuels auprès de multiples employeurs (privés et publics) et défendre des droits et évolutions garantissant le salariat, la santé, la sécurité d'emploi, le bien-être des modèles qui travaillent avec une grande amplitude horaire.

- Réclamer un salaire digne : un taux horaire d'au minimum 25€ brut.

- Travailler avec un contrat de travail et exiger des compensations liées à la succession de CDD courts.

- Une qualification de technicien.ne dans la convention collective de l'enseignement privé indépendant (EPI) acquise en 2018 avec la prise en compte d'heures induites.

- Une qualification d'assistant d'enseignement artistique, déjà existante, dans les structures dépendant du public (centres culturels nationaux).

- Un réseau : plus de 2000 modèles en activité, plus de 500 écoles recrutant des modèles vivants.

Plus d'info ? Nous contacter :
secretariat.modeles@efp-cgt.org
Notre page Facebook :

Scannez-moi !

… ET AVEC LA CGT :

- Les interventions de notre collectif de modèles vivants, parrainé depuis 2016 par le SNPEFP-CGT et la FERC-CGT, auprès des écoles d'art privées et publiques, centres de loisirs, lycées, municipalités, ministères, presse, élus, délégués syndicaux, enseignants, artistes. L'adhésion des modèles au SNPEFP-CGT pour la reconnaissance de notre activité.

- La rémunération des séances de modèles annulées en écoles privées en 2020 et 2021.

- La revendication d'un taux horaire à la hauteur de nos besoins, de la prime de transport et d'un panier repas par jour de travail complet.

- Être représentés aux négociations salariales (NAO).

- La prise en compte de l'ancienneté. Des exigences pour une retraite digne et la reconnaissance de la pénibilité particulière liée à l'exercice de pose.

- Le respect des conditions de travail : rappel des usages du métier, temps de préparation/repos, hygiène, ventilation des locaux, reconnaissance des troubles musculo-squelettiques, visite médicale organisée par l'employeur principal.

- Des enseignants et des formateurs, du Syndicat national des personnels de l'enseignement et de la formation privés (SNPEFP-CGT) et de la Fédération de l'enseignement, de la recherche et de la culture (FERC).

MODÈLES VIVANTS
ADHÉRER AU SNPEFP-CGT …
C'EST VOUS PROTÉGER
https://efp-cgt.reference-syndicale.fr/se-syndiquer/